



La Lettre de Béruges

Les fêtes de Noël approchent, avec leur cortège de magie et de lumière.

Cette année plus encore, rions, chantons, dansons, trinquons et ripaillons. Echangeons baisers, vœux et cadeaux. Révons et profitons de la vie. Repoussons pour un temps les tracas du monde et de notre quotidien.

Au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble des agents de la commune, je vous souhaite à toutes et à tous, de très bonnes et lumineuses fêtes de fin d'année.

Olivier Kirch

Les Vœux de la Municipalité

La Municipalité vous présentera **ses vœux** pour la nouvelle année le **samedi 23 janvier à 11h**, dans la salle des fêtes Avinyonet.

Ce sera également l'occasion de partager le verre de l'amitié et d'accueillir les nouveaux habitants de Béruges.

Compte-rendu du Conseil municipal du 26 Novembre 2015

VOIRIE

En vue de la transformation de Grand Poitiers en Communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017, la voirie devra être transférée à **Grand Poitiers**. Dès lors, il est important que la liste des voiries communales soit complète.

Or, deux voies nouvelles ne sont pas encore référencées :

- Le chemin du Gassouille
- Le chemin de la grande Nesde

Le Conseil vote en faveur de leur intégration à la voirie communale qui représentera alors un total linéaire de 36 654 mètres.



Chemin du Gassouille

ASSEMBLÉE

Futur syndicat Clain Aval

La prochaine fusion du syndicat d'aménagement de la vallée de la Boivre avec 4 autres syndicats similaires conduira à la création du nouveau syndicat **Clain Aval**. Le Conseil se pro-

nonce en faveur du projet de statuts de cette assemblée et désigne 2 représentants pour la commune de Béruges : Damien LADIRE (délégué titulaire) et Florence BARRE (déléguée suppléante).

URBANISME

Alan Kenneth, Conseiller délégué à l'environnement et au développement durable, a présenté au Conseil un **point d'étape sur le projet d'éco-hameau** :

Qu'est ce qu'un éco-hameau ?

C'est un ensemble d'habitations conçues et construites en minimisant l'impact sur l'environnement (intérêt écologique) et en favorisant le bien-être des habitants et le vivre ensemble (intérêt social).

Pourquoi un éco-hameau à Béruges ?

C'est un des engagements forts de l'équipe municipale : **intégrer des critères environnementaux dans tout nouveau projet d'aménagement**.

☞ Tournez la page pour lire la suite

Prochain Conseil Municipal

► mercredi 6 janvier 2016 - 20h30 à la Mairie

Calendrier des commissions publiques :

► **Commission Information** : Vendredi 8/01 - 20h30 - Mairie -
Contact : commission.information@beruges.fr

► **Commission Enfance et Jeunesse** : 12/01 - 20h30 - Mairie
Contact : fbarre@beruges.fr

► **Commission Voirie** : Jeudi 14/01 - 20h30 - Mairie
Contact : hmonnereau@beruges.fr

► **Commission Environnement** : Jeudi 27/01 - 20h30 - Mairie
Contact : akenneth@beruges.fr

Numéros utiles :

► Mairie ► 05 49 53 32 54

► Urgence eau

► 05 49 41 91 91

► Médecin ► 05 49 53 27 27

► Infirmières ► 07 88 16 15 94

► Kiné ► 05 49 53 39 95

► Ecole ► 05 49 53 33 08

► Garderie ► 05 49 59 14 66

► Cantine ► 05 49 53 39 70

► Centre de Loisirs

► 05 49 03 35 26

► Petite Enfance

► 06.08.34.92.66

► Philine ► 06 85 95 28 25

(animaux errants)

Informations municipales

Compte-rendu du Conseil municipal du 26 novembre 2015 suite

Par nos choix et nos actions, nous prenons part à la préservation de notre environnement et à la protection de notre climat.

Le projet d'éco-hameau à Béruges devrait intégrer les objectifs de l'Agenda 21 de Grand Poitiers

dont les 5 engagements sont :

- lutter contre le changement climatique
- protéger les ressources
- produire et consommer autrement
- accéder aux droits fondamentaux
- développer les solidarités



Ce projet sera **intégré à un ensemble plus vaste d'aménagements avec l'EHPAD**, et, dans l'idéal, avec une maison médicale pouvant accueillir un cabinet médical, un cabinet de kinésithérapie et un cabinet infirmier.

Comment fait-on ?

On fixe un certain nombre d'objectifs et on réfléchit à des solutions pour les mettre en œuvre. En voici quelques exemples :

• limiter l'étalement urbain :

- parcelles de petite taille tout en maintenant l'intimité de chacun
- **limiter l'imperméabilisation des sols :**
- privilégier les surfaces perméables pour la voirie et le stationnement
- gérer les eaux pluviales à la parcelle et dans des noues

• réduire la consommation d'énergie et d'eau :

- parcelles dessinées pour que chaque maison puisse profiter au maximum de l'apport solaire
- éclairage public limité au strict nécessaire
- récupération de l'eau de pluie

• utiliser des matériaux sains et écologiques

• favoriser les déplacements doux

• réfléchir à la place de la voiture :

- en réduisant l'emprise de la voirie
- en regroupant les places de stationnement

• s'inscrire dans le paysage et le patrimoine existant

• protéger la biodiversité :

- en plantant des haies champêtres et des clôtures végétales en essences locales

• favoriser le lien social et le partage :

- en prévoyant de larges espaces communs véritablement attractifs favorisant les rencontres et le vivre ensemble

• préserver l'intimité

La commune porte le projet jusqu'aux ventes des terrains. Elle établit un **cahier de charges avec des préconisations et des obligations concernant les constructions** qui devront répondre à un certain nombre de critères environnementaux.

Qui fait quoi ?

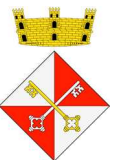
La commune se fera aider pour la conception et la mise en œuvre par des cabinets d'urbanisme expérimentés dans ce type de projet. **Les Bérugeois qui le souhaitent peuvent participer à l'élaboration du projet ou se tenir informés à travers différentes réunions ou groupes de travail.** Les commissions environnement et urbanisme travaillent déjà sur ce sujet, **tout habitant peut y participer.**

Où en est ce projet ?

A son tout début ! Nous sommes en train de choisir le cabinet d'urbanisme qui nous accompagnera pour l'élaboration du projet. **Les commissions environnement et urbanisme commencent un travail de réflexion sur les critères à prendre en considération pour sa réalisation.**

Divers

M. le Maire a lu à l'assemblée **un mot de soutien envoyé par nos amis d'Avinyonet del Penedès**, suite aux attentats de Paris. Une réponse leur sera faite pour les remercier.



Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette opération technique importante sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un **équipement compatible avec la HD** (téléviseur ou adaptateur HD) pourront continuer à

recevoir la télévision. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une **nouvelle recherche et mémorisation des chaînes** sur leurs téléviseurs.

Pour faire le test de compatibilité à la HD et pour plus d'informations, consultez le site www.recevoirlatnt.fr



ou renseignez-vous auprès du **centre d'appel** de l'ANFR : **09 70 818 818** (prix d'un appel local).

Création du Conseil Communal des jeunes !

Le projet de création d'un Conseil des Jeunes a été discuté et validé lors de la réunion de la Commission Enfance Jeunesse du 17 novembre dernier. L'objectif est de le créer courant 2016. Il concerne **tous les jeunes de 11 à 16 ans**, soit du collège à la seconde et aura pour but de **monter des projets au sein de la commune.**

Comment participer ?

Tous les enfants ou jeunes bérugeois(es) intéressés peuvent se faire connaître **auprès de la mairie** ou s'adresser à Emmanuel BONNET au **05 49 53 58 80** ou manubo86@free.fr

Élections régionales

Qui peut voter ?

Il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale.

Quand, où et comment ?

2^{ème} tour **dimanche 13 décembre.**

Le bureau de vote est ouvert de **8h à 18h** à la mairie, salle des mariages. Se munir d'une **pièce d'identité** et de sa **carte d'électeur.**



// Dates à retenir

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.fr, rubrique « Agenda »

- 13 janvier - AG de la Bibliothèque 14h30
- 22 janvier 20h - Spectacle de Noël - APE



Bibliothèque

Marie-France Brunet

05 49 53 31 44

bibliotheque@beruges.fr

Horaires d'ouverture : Lundi : 16h – 17h30 - Mercredi : 16h – 18h - Samedi : 10h – 12h

La bibliothèque sera totalement fermée pendant les vacances de Noël.

Assemblée générale le 13 janvier 2016 à 14h30 à la bibliothèque, suivie du partage de la **galette des rois**.

Tous les bérugeois intéressés par le fonctionnement de la bibliothèque sont invités.



Association des Parents d'Elèves

Karine Fadden

contact@ape.beruges.fr

<http://ape.beruges.fr>

Spectacle à voir en famille !

Le vendredi 22 janvier 2016 à 20h

L'association des parents d'élèves offre, chaque année, aux familles de Béruges un spectacle pour petits et grands.

Pour 2016, elle vous propose le nouveau spectacle musical de Barket de fraises : *C'était mieux avant*.



A tous ceux qui se demandent si les enfants "d'avant" étaient différents de ceux d'aujourd'hui, ce spectacle se lance pour défi de comparer les époques, et tout y passe : la télé, la famille, l'école, les jouets... C'est drôle, joyeux et interactif !

Alors, pour savoir si vraiment, c'était mieux avant, rendez-vous en famille **vendredi 22 janvier, à 20h**, salle des fêtes Avinyonet de Béruges. **Entrée gratuite.**

Plus d'infos : www.sahrabarket.com et <http://ape.beruges.fr>



FEPS Arts plastiques

Any Bordes 05 49 53 32 07

Arts-plastiques@feps.beruges.fr

La journée "les Bérugeois préparent Noël"

Tout d'abord un grand merci à ceux et celles qui sont venus partager un moment avec nous. Je crois qu'ils sont nombreux à avoir apprécié !

Que de talents cachés révélés au cours des ateliers !

Merci aussi aux bénévoles qui se sont pris au jeu et ont montré et démontré toute la journée sans relâche leur passion pour tel ou tel artisanat !

L'an prochain, nous recommencerons, et sûrement vous serez fidèles et encore plus nombreux à notre journée : **"Les arts plastiques préparent Noël"**.



Vie associative



Piquepatch & Tchach'

Bérangère Sorton

05 49 42 00 93

Le 4^{ème} Marché aux Puces des Couturières de Béruges a eu lieu le 10 Octobre. Deux lieux, cette année encore, ont été nécessaires pour accueillir dans de bonnes conditions les exposants : la salle des Fêtes Avinyonet et la salle des mariages. Les membres du club et leur conjoint se sont donc retrouvés la veille au soir pour l'installation des salles. **Les exposants ont pu s'installer le lendemain dès l'aube et apprécier le café et le broyé de bienvenue avant l'ouverture au public.** La journée s'est passée dans d'excellentes conditions, rythmée par les allées et venues des visiteuses(rs).

Merci à toutes et tous pour l'aide, aux sponsors et à la municipalité pour l'accueil.

Rendez-vous est donc pris en 2016 : le 5 Novembre



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON

philou.fillon@orange.fr

Trail de l'oppidum le 24 avril 2016

Le **24 avril 2016** sera une date importante pour l'association Béruges Sport Nature. En effet, après 4 années passées à organiser notre trail sur le site de l'Abbaye du Pin, dont nous gardons d'ailleurs d'excellents souvenirs, nous avons décidé d'investir la place du village. En accord avec la municipalité, se déroulera donc le **24 avril 2016, de 8h à 13h, une grande fête de la course à pied nature dans le bourg même de Béruges.**

Cette année sera celle du renouveau, puisqu'en plus du changement de lieu, du changement de date (anciennement 8 mai), nous changeons également le nom de l'épreuve. Celle-ci s'appellera désormais le **« Trail de l'Oppidum »**, en référence à la situation particulière de Béruges, un oppidum désignant, à l'époque de Jules César, un village gaulois fortifié. C'était le cas de notre village, des vestiges d'anciens murs de fortification attestant de ce caractère défensif ayant été mis à jour par l'association « Les Amis de Béruges ».

D'un point de vue organisationnel, nous réfléchissons déjà à des solutions pour que la vie des habitants de la place et des clients de la boulangerie soit le moins perturbée possible ce jour-là. Au moins **500 coureurs découvriront donc les spécificités de notre village** le 24 avril, nous serons également très heureux de vous compter parmi les spectateurs. **Vous pourrez venir encourager ces sportifs mais également profiter de l'aspect festif de ce rassemblement : groupe musical, buvette, restauration...**



Le projet d'un cours ado-adultes

A ce jour, seules deux demandes nous sont parvenues, donc nous ne le proposerons pas avant la rentrée prochaine. Nous gardons cependant ce projet dans nos cartons et nous reverrons en septembre comment satisfaire cette demande.

Un stage "arts plastiques" pour jeunes et moins jeunes pendant une période de vacances

Nous avons un nouveau projet, sans doute pour les vacances d'hiver de février : une journée (ou deux) où nous inviterons les bérugeois à venir partager notre passion pour le **cartonnage, la mosaïque, la soie, etc.** sous forme d'ateliers encadrés par les bénévoles.

Nous vous tiendrons au courant des modalités d'inscription et d'organisation dans la prochaine Lettre de Béruges.





Martine Forget-Morin, doreuse et Patrick Morin, illustrateur

Elle ? Vous l'avez certainement déjà aperçue travaillant la feuille d'or dans son atelier qui surplombe la place de l'église.

Lui ? Vous avez sans doute contemplé quelques-unes de ses œuvres en feuilletant un livre illustré.

Vous avez même pu les rencontrer lors des Journées du Patrimoine à Béruges, où ils exposent leurs œuvres et font des démonstrations de leurs techniques. **Ce couple d'artisans d'art s'est formé en 1971, à l'Académie Bugeant, école d'art de Poitiers** puis s'est installé à Paris, en 1977, pour une trentaine d'années, avant de revenir dans le Poitou en 2004, attiré par le cadre de vie dans la région.

A Paris, Martine Forget-Morin a travaillé la dorure traditionnelle chez 3 doreurs spécialisés dans les grands chantiers : elle a mis en valeur le château de Versailles, le dôme des Invalides, le pont Alexandre III ou l'Opéra Garnier (voir www.atelierforgetmorin.com)

Le saviez-vous ? Avec 1g d'or, on obtient 170 feuilles et de nombreux apprêts sont nécessaires avant de les poser ce qui permet de garantir la dorure 50 ans !

Depuis son retour dans la Vienne, elle a redoré à Poitiers les grilles et les fonds baptismaux de la Cathédrale St-Pierre ainsi que l'horloge de l'Hôtel de ville ; elle a également exercé



son art sur le reliquaire Ste Radegonde de Béruges, pour remercier la municipalité de son accueil. Elle espère pouvoir dorer un jour Notre-Dame des Dunes.

De son côté, **Patrick Morin** travaille chez lui en tant qu'illustrateur indépendant. Il a collaboré pendant 35 ans à des ouvrages remarquables comme *Le Petit Larousse* et bien d'autres dictionnaires, des manuels scolaires et médicaux ainsi que des guides nature aux Editions Rustica, Fleurus, Hachette... Il est l'auteur et l'illustrateur de 12 livres Jeunesse à l'Ecole des Loisirs. Sans oublier ses tableaux personnels qui représentent toujours la faune et la flore (voir www.morinpatrick-illustrateur.com)

Il enseigne son savoir faire des arts plastiques en transmettant toutes les techniques : aquarelle, pastel, l'huile et acrylique.

Eh oui ! Nos deux artisans d'art ont le souci de transmettre leur passion : ils exposent régulièrement dans la région (mais pas seulement) et ils donnent des cours à Béruges, pour les enfants et les adultes.

Ils font un rêve commun : créer une école d'art qui proposerait différents métiers d'art : la peinture et la dorure, bien sûr mais regroupées avec d'autres métiers artisanaux.

Souhaitons-leur de réaliser leur vœu : ce serait une grande chance pour nous tous !

Evénement

97^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre

La cérémonie a débuté à Béruges par le dépôt d'une gerbe aux couleurs de la France au monument aux morts, en présence de nombreux habitants des communes de Béruges et de Quinçay.



Le Président des anciens combattants et le Maire ont énuméré, pour le souvenir, les noms des bérugeois morts pour la France.



Des écoliers ont lu ou récité, avec beaucoup de cœur, des extraits de lettre de poilus. Félicitations à eux !

Annonces

Fermeture de la mairie pour les vacances de Noël



La mairie sera fermée les **jeudis 24/12 et 31/12**.

Une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales sera tenue le **31/12 de 10h à 12h**.

Marché de Béruges pour Noël

Les commerçants du marché : boucher charcutier (voir bon de commande joint), fromagère et primeur seront présents comme d'habitude le jeudi matin à l'approche de Noël. Vous pourrez donc vous approvisionner ou récupérer vos commandes auprès d'eux **jeudi 24/12 sur la place de l'église à Béruges** (ou la veille, mercredi 23/12 sur la place du marché de Vouillé).

- **Christophe Franchineau** (boucher charcutier) 06 26 79 76 96
- **Claire Seynaeve** (fromagère) 05 49 43 93 57
- **David Hussenet** (primeur) 06 89 13 98 72

